

La Messagerie d'Ézanville

n° 46 / fév. 2025



Découvrez le nouveau site internet de la Ville !

Actions familles | Jeux en bibliothèque | Travaux en forêt d'Écouen | Association Déclics Photos | Hommage aux victimes de la Déportation



 Monsieur le Maire a remis des médailles du travail à 9 employés municipaux, à l'occasion de la présentation de ses vœux au personnel communal, afin de les remercier pour leurs bons et loyaux services nécessaires au bon fonctionnement quotidien de notre ville.

Chères Ézanvilloises, chers Ézanvillois,

Je suis régulièrement interrogé sur l'enfouissement du réseau Enedis,

ainsi que le réseau téléphonique, ou sur le déploiement du LED pour notre éclairage public.

Je vais donc revenir en arrière afin de rappeler qu'en novembre 2011, la CCOPF (Communauté de Communes de l'Ouest de la Plaine de France) à laquelle nous étions rattachés, a signé un PPP (Partenariat Public Privé) conclu pour une durée de 15 ans. Ce contrat intègre une phase d'investissement sur 2 ans, suivie de la phase maintenance jusqu'en novembre 2026.

À ce jour, sur Ézanville, nous avons 969 points d'éclairage public, soit 511 Iodures métalliques (lampe à décharge à haute pression, 73 LED, 195 Sodium pression, 5 Tubes fluo et 166 autres).

Le contrat actuel permet donc l'entretien et la maintenance de notre réseau, les rajouts, et le GER (Gros Entretien Renouvellement) qui concerna principalement des actions sur nos armoires.

J'ai donc déjà commencé avec les services de la CAPV (Communauté d'Agglomération Plaine Vallée) à travailler sur le prochain contrat sur lequel nous allons nous engager. 1^{er} point : travailler sur les pistes d'économie d'énergie et pour cela, prévoir et accélérer le déploiement du LED sur Ézanville. Remplacer les foyers lumineux nécessite très souvent de prévoir le remplacement des appliques/crosses et de certains mâts.

Nous aurons fin 2026, 874 foyers lumineux à rénover en LED et voici le coût que cela va engendrer.

- Foyers lumineux : 770 868 €
 - Applique / Crosse : 89 246 €
 - Mâts : 536 855 €
- Soit un total de 1 396 969 € HT. Nous pourrions prétendre à une subvention de la région IDF de 150 000,00 € et de la DSIL de 262 095 €, nous aurions donc à financer 984 874 € HT.

Un choix sera donc à faire après fin 2026 mais une orientation me paraît indispensable.

Concernant l'enfouissement du

réseau Enedis, cette action est très onéreuse et parfois très compliquée. Effectivement en France, nous pouvons lire que nous sommes très en retard sur l'enfouissement et selon ENEDIS, le coût d'enfouissement est de l'ordre de 100 000 € le km linéaire.

Sur nos factures est compris l'acheminement de l'électricité, c'est donc bien, in fine, le contribuable qui paiera l'enfouissement des lignes électriques mais pas que ! Une armoire électrique sera posée au pied de votre clôture et ensuite, l'acheminement jusqu'à votre compteur extérieur ou intérieur sera à la charge du propriétaire avec tous les travaux de terrassement que cela peut engendrer.

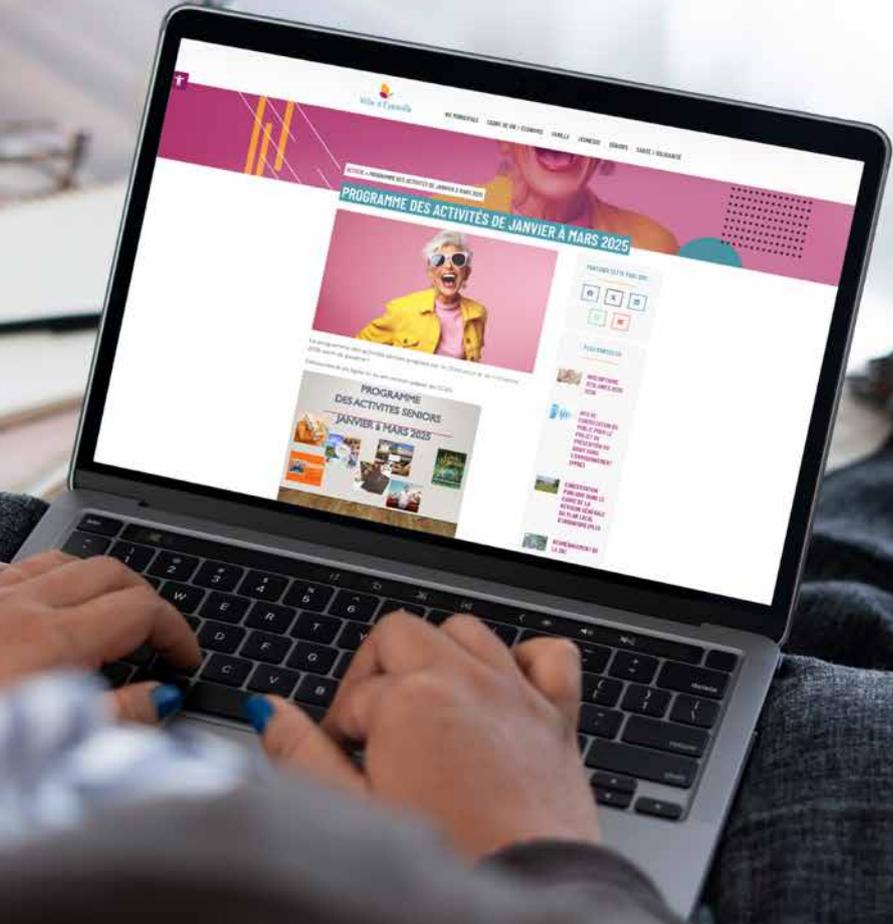
Un sujet donc très compliqué.

Avec tout mon dévouement,



Éric BATTAGLIA

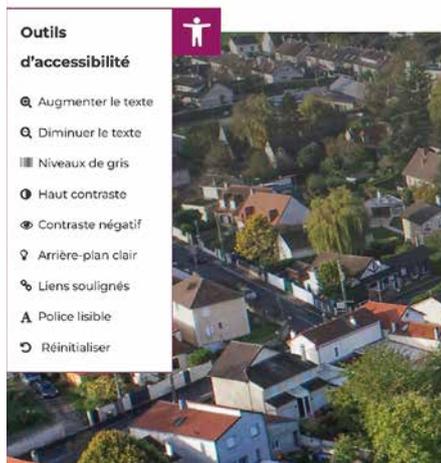
ACTUALITÉS



Un nouveau site Internet pour Ézanville : simple, accessible et respectueux de votre vie privée

La Ville d'Ézanville est heureuse de vous présenter son nouveau site Internet, entièrement repensé pour mieux répondre à vos besoins.

Plus moderne et intuitif, ce site a été conçu pour faciliter votre navigation et rendre les services municipaux encore plus accessibles, tout en respectant les exigences les plus strictes en matière de protection des données personnelles.



Une navigation simplifiée et efficace

Pour rendre vos recherches plus rapides et efficaces, l'arborescence du site a été entièrement revue. Les différentes sections sont désormais mieux organisées, vous permettant d'accéder facilement aux informations essentielles. Vous y retrouverez toutes vos rubriques habituelles, comme l'actualité, l'agenda des événements, les publications municipales ou encore les actualités de la page Facebook de la Ville. Un moteur de recherche interne vous aide également à trouver rapidement les informations ou documents dont vous avez besoin.

Un site accessible à tous

Pour garantir que chacun puisse utiliser le site sans difficulté, des outils spécifiques ont été intégrés pour améliorer l'accessibilité. Ces ajustements permettent, par exemple, d'adapter l'affichage aux personnes ayant des besoins particuliers avec une meilleure lisibilité ou une navigation simplifiée.

Une expérience optimale sur smartphone

Le nouveau site s'adapte parfaitement à tous les écrans, que ce soit sur un ordinateur, une tablette ou un smartphone. Vous pouvez désormais accéder aux informations de la Ville où que vous soyez, avec un affichage clair et fluide.

Ce nouveau site reflète la volonté de l'équipe municipale de proposer des services modernes. Nous vous invitons à le découvrir dès maintenant !

UN SITE RESPECTUEUX DE VOTRE VIE PRIVÉE

Le respect de votre vie privée est une priorité. Ce nouveau site Internet a été conçu pour être entièrement conforme au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Vos données personnelles sont protégées, et vous bénéficiez d'une navigation sécurisée et transparente.



**POLE SOCIO-
EDUCATIF**
////////////////



Un séjour au ski grâce aux Actions Familles

Lors des dernières vacances scolaires, 24 Ézanvillois de 2 à 81 ans ont pu bénéficier d'un séjour d'une semaine dans les Hautes-Alpes, en partie financé par les Actions Familles menées toute l'année au sein du Service Jeunesse et Familles.

Tout au long de l'année le groupe Action Familles du SJF, en partenariat avec l'Association La Main Solidaire, a travaillé sur plusieurs projets et événements organisés par la Ville dans le but de récolter des fonds pour aider au financement de ce séjour au ski.

En avril dernier, le groupe a organisé pour la première fois un loto qui a rassemblé plus de 400 personnes. Les bénéfices de la vente des cartons de jeux et de nourriture ont été un succès, sans oublier l'aide précieuse des commerçants ézanvillois et des villes limitrophes avec le don de nombreux lots. En mai, c'est une braderie qui a été organisée au complexe de la Prairie avec 90 emplacements dont les recettes ont été reversées au groupe.

Des stands restauration ont également été tenus par les familles à l'occasion des événements organisés par la Ville tels que la fête de la Musique, le vide-grenier ou encore le Marché de Noël.

Tous ces efforts ont permis d'aider 24

Ézanvillois à se rendre à St Véran du 23 au 29 décembre dernier et de (re)découvrir les joies de la montagne tout en passant un Noël féerique sous la neige. En plus des recettes des différentes actions, la Ville a financièrement pris en charge toute la partie logistique et ressources humaines, ce qui a permis un reste à charge abordable pour les familles.

Les Actions Familles se poursuivent en 2025 avec l'organisation d'un nouveau loto courant mars, un loto spécial enfants courant novembre et la tenue de stands de restauration lors des événements organisés par la Ville.

Le Service Jeunesse et Familles propose également tout au long de l'année des sorties et des activités destinées aux adhérents (parents/enfants). Ces événements s'organisent en concertation avec les familles, qui participent à hauteur de 50 % du coût de chaque activité par personne, le reste étant pris en charge par la Ville.

SENSIBILISATION AUX MÉTIERS DE LA GENDARMERIE

Mercredi 15 janvier dernier, un groupe d'enfants de 7 à 10 ans fréquentant le service Jeunesse et Familles s'est rendu à la Gendarmerie d'Écouen. Les enfants ont eu l'opportunité de découvrir le fonctionnement d'une Gendarmerie ainsi que ses différents métiers. En plus de la découverte des locaux et des véhicules, ils ont

pu échanger avec les gendarmes, participer à une séance de dressage avec un maître-chien, et découvrir le PSIG (Peloton de Surveillance et d'Intervention) avec la présentation du matériel et des missions. Cette visite pédagogique entre dans le cadre du partenariat mis en place avec la Communauté de Brigades (COB) d'Écouen. Elle a été suivie d'une soirée d'information sur les métiers de la Gendarmerie et les possibilités de carrières, organisée le 23 janvier dernier au service Jeunesse et Familles.



CULTURE



Et si on jouait à la bibliothèque ?

À partir du mois de mars, la bibliothèque propose une séance mensuelle de jeux de société.

Depuis plusieurs années, la bibliothèque d'Ézanville a à cœur de développer des actions transversales et des partenariats. Pour ce faire, elle diversifie son offre en proposant des actions culturelles variées : spectacles, contes, ateliers de réalité augmentée, ateliers manga ...

Pour 2025, il a été décidé de promouvoir l'offre de jeux de société. En effet, une Ludo-bibliothèque est prévue dans le cadre de la construction d'un pôle culturel et le service culturel souhaite, amont de l'ouverture, sensibiliser le public à cette nouvelle offre.

Ces ateliers seront animés par un ludothécaire de l'association Atout Jeux. Ils s'articuleront autour de la découverte de jeux de société à raison d'une séance par mois le samedi de 10h à 13h sur la période de mars à novembre avec une coupure estivale, soit un total de 7 séances.

Favoriser le lien social par le jeu

Ces ateliers sont gratuits et ouverts à tous

à partir de 5 ans. Il s'agit d'offrir un nouveau service aux adhérents de la bibliothèque, mais également d'attirer un nouveau public, tout en favorisant le lien intergénérationnel. Enfin, dans la continuité de cette offre, des jeux seront empruntés à la Bibliothèque Départementale du Val d'Oise (BDVO) et l'acquisition d'un fonds est prévue.

À vos agendas !

Les ateliers jeux se dérouleront les samedis suivants de 10h à 13h à la bibliothèque :

- Le 8/03/2025
- Le 5/04/2025
- Le 10/05/2025
- Le 7/06/2025
- Le 6/09/2025
- Le 11/10/2025
- Le 8/11/2025



FESTIVAL PLAINE VALLÉE : CONCERT US STORY À ÉZANVILLE !

Dans le cadre de son festival, la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée (CAPV), en partenariat avec Saxetera-Productions, vous propose un concert gratuit le **vendredi 7 mars à 19h30 au complexe de la Prairie.**

De Ella Fitzgerald à Miley Cyrus, en passant par les incontournables Ray Charles et James Brown, sans oublier les icônes telles que Marilyn Monroe ou encore les Jackson 5, le concert US Story est un voyage au cœur de la culture musicale américaine des années 60 à nos jours.

Lauréates du Tremplin Jeunes Talents du Festival de Musiques Actuelles Plaine Vallée, Lucie Sauttereau et Quitterie Godard vous emmèneront au fil de leurs voix d'un univers à un autre. Elles seront accompagnées par 8 musiciens du collectif Saxetera-Production.

Gratuit - sur inscription au 01 39 35 44 12 ou culture@ezanville.fr



TRAVAUX

La forêt régionale d'Écouen en travaux

Des chantiers ont démarré en décembre en forêt régionale d'Écouen, comprenant le prélèvement d'un certain nombre d'arbres pour ouvrir des cloisonnements et sécuriser les promeneurs. Les travaux sont pilotés par l'Office national des forêts, en partenariat avec Île-de-France Nature, en charge de l'aménagement et de la gestion de cette forêt.

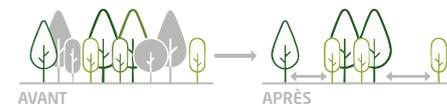
Ces travaux se dérouleront en lisière de forêt, autour du carrefour du Luat et à l'entrée sud de la forêt. Les interventions visant à sécuriser les boisements se dérouleront quant à elles sur l'ensemble de la forêt, dans les zones à risque.

Des « cloisonnements » pour protéger le sol

L'ouverture de cloisonnements est absolument nécessaire pour permettre

l'entretien et par conséquent le renouvellement de la forêt. Il s'agit de créer des axes de circulation, parallèles entre eux, afin de minimiser l'impact du passage des engins forestiers (tracteurs, débardeurs, porteurs...). Ces derniers sont tenus de les emprunter afin d'éviter le tassement du sol. Lors de la création ou « ouverture » de ces cloisonnements, des arbres sont donc retirés à intervalles réguliers. Ces ouvertures seront comblées en quelques années par les arbres

situés à proximité dont la croissance sera ainsi stimulée car ils auront davantage accès à la lumière et aux ressources du sol.



La gestion en « couvert continu » ou « futaie irrégulière »

D'autres travaux de coupes, programmés dans le cadre de l'aménagement forestier, vont se dérouler au cœur du massif. Ils consistent pour l'essentiel à gérer la forêt sur le principe du « couvert continu », avec le prélèvement de quelques arbres.



Ce mode d'intervention - mis en œuvre par Île-de-France Nature en Forêt régionale d'Écouen, comme sur l'ensemble des autres forêts régionales - est dénommé « sylviculture mélangée à couvert continu ». Il prend la forme d'une futaie irrégulière.

Les travaux consistent à retirer, à l'intérieur des parcelles et à plusieurs années d'écart, une certaine proportion d'arbres, de façon à conserver un couvert forestier continu. Par conséquent les parcelles ne sont jamais mises « à nu » et il n'y a pas de coupe à blanc). Au contraire, l'objectif recherché est de pérenniser un boisement comportant à la fois des jeunes tiges issues de rejets ou de semis naturel, des arbres adultes et de vieux arbres. Dans cette perspective des

coupes d'amélioration sont nécessaires pour maintenir une diversité des essences, maintenir de bonnes conditions au sol (espace et lumière) afin de garantir le développement des arbres d'avenir mais aussi maintenir les arbres remarquables et ceux qui hébergent de nombreux animaux (ex-arbres creux).

Sécurisation des boisements

En janvier, un autre chantier démarrera avec un autre objectif : sécuriser les boisements.

Les travaux consisteront à retirer ou élaguer les arbres identifiés comme potentiellement dangereux lors de la dernière tournée de sécurité : vieillissants, malades, blessés, fragilisés par les aléas climatiques, avec des risques de chute de branches ou de l'arbre lui-même en cas de coup de vent.

Calendrier des travaux

La durée des travaux dépend du nombre d'arbres à prélever, des conditions météorologiques, mais aussi des contraintes logistiques et techniques des différents exploitants. Ainsi ces travaux, sauf les travaux de sécurité, urgents, sont susceptibles de se dérouler de façon échelonnée entre le mois de décembre 2024 et l'année 2025. Ils seront suspendus entre le 1^{er} mars et le 30 juillet 2025, pour ne pas gêner la nidification. Après remise en état des parcelles, les bois seront stockés en bordure des chemins avant d'être évacués par les exploitants. Entre le début des coupes et l'enlèvement de tout le bois, plusieurs mois peuvent s'écouler. Des panneaux sur place informeront le public pour rappeler les règles de sécurité.

Réalisation des travaux

Ces chantiers sont réalisés par des entreprises de travaux forestiers qui ont acheté les bois sélectionnés par l'ONF. Ces entreprises, tenues de respecter le Cahier National des Prescriptions d'Exploitation Forestière (CNPEF), sont étroitement surveillées par l'Office.

Le bois est trié en fonction du type d'essence et de sa qualité. Il est utilisé en bois d'œuvre, en bois d'industrie (papier, panneaux) ou en bois de chauffage.

Pour des raisons de sécurité, il est interdit de pénétrer dans les parcelles en travaux et de grimper sur les tas de bois.



Christine Lettry, au service des autres depuis 16 ans à la mairie d'Ézanville

De comptable à conseillère sociale, Christine Lettry a tracé un parcours riche et diversifié au sein de la mairie d'Ézanville. Aujourd'hui au CCAS, elle accompagne les habitants avec bienveillance et engagement. Retour sur son parcours et sa passion pour l'humain.

Pouvez-vous vous présenter ?

Je m'appelle Christine Lettry, j'ai 58 ans et je travaille au sein du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) d'Ézanville. Je suis également porte-drapeau lors des cérémonies commémoratives de la Ville.

Quelle est votre formation/carrière ?

J'ai suivi des études de comptabilité. J'ai débuté ma carrière en tant qu'aide comptable, après je suis devenue formatrice pour l'utilisation d'un logiciel dans une école privée pour adultes. Ensuite, j'ai occupé le poste de gestionnaire de stock dans une entreprise d'importation de papiers peints asiatiques à la CCIP de Paris. J'ai également été logisticienne dans une entreprise de téléphonie. Avant de rentrer à la mairie d'Ézanville, j'ai exercé le métier de plâtrière dans un laboratoire de prothèses dentaires.

Depuis quand travaillez-vous à la mairie d'Ézanville ?

J'ai intégré la mairie d'Ézanville le 9 mars 2009, il y a quasiment 16 ans.

Quels ont été vos différents postes ?

J'ai tout d'abord été embauchée au service financier pour un remplacement de congé maternité qui devait durer 3 mois. Par la suite, on m'a proposé de rester au sein

de la mairie et de partager mon temps entre 3 services : le service financier, le service État civil et le CCAS. Pendant un an, j'ai assuré diverses missions dans ces services. Au sein du CCAS, je m'occupais de la gestion du service d'aide à domicile, de l'accueil, de la comptabilité, mais aussi de l'enregistrement des demandes de logements sociaux et de la gestion du Plan canicule. J'ai également donné des cours d'informatique aux seniors.

À l'époque, le CCAS avait la gestion de la Résidence pour Personnes Âgées (RPA). J'y occupais le poste d'assistante de direction, avec toute la partie administrative, la gestion et la relation avec les résidents, les animations (anniversaires, chant, danse) et sorties, la restauration et la visite des studios.

J'ai beaucoup aimé cette période. J'étais proche des 80 résidents, nous avons passé de très beaux moments. La RPA ayant été reprise par une entreprise privée, je suis retournée à temps plein au CCAS.

Quel est votre poste actuel ?

Je suis conseillère sociale au CCAS.

Quelles sont vos missions au quotidien ?

J'assure la gestion et le suivi de la facturation,

des bons de commande et j'accompagne la Direction dans l'élaboration du budget. Je m'occupe également de la régie.

Pour la partie senior, je prépare le banquet de fin d'année et la distribution des coffrets de Noël, je régis les inscriptions aux sorties qu'il m'arrive d'accompagner, et je mets en place le Plan Canicule, la veille sociale et les visites à domicile.

Pour la partie sociale, j'ai la gestion des dossiers d'aide sociale légale et facultative (Obligation alimentaire, RSA, MDPH, CSS, APA...). Je prends le relais de l'accueil physique et téléphonique lorsque mes collègues sont absentes.

Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans votre métier ?

Les personnes qui sortent de mon bureau avec le sourire.

Lorsque je reçois des personnes en difficulté et que je n'ai pas beaucoup de solutions ou parfois pas du tout, le simple fait de les écouter leur fait du bien, donc je prends le temps et il y a un véritable échange entre eux et moi.

La chance que j'ai eue également dans chaque service ou j'ai travaillé, c'est d'avoir des collègues avec qui je m'entendais très bien et cela a facilité mon travail.

PORTRAIT

Marie-Catherine Barbelane, le déclic de la photo !



Marie-Catherine Barbelane (trophée en mains) entourée des adhérents du club photos.

Ce mois-ci, Marie-Catherine Barbelane, présidente de l'association Déclics photos vous présente le club photos d'Ézanville.

Quand avez-vous créé cette association et pourquoi ?

Créé au printemps 2022, le club fonctionne depuis le mois de septembre suivant. Nous avons rencontré M. Le Pierre, adjoint au Maire et Virginie Lopez y Barona, directrice du Pôle Culturel de la Ville, afin de nous intégrer au Centre Municipal d'Activités Culturelles et de Loisirs (CMACL).

Combien avez-vous d'adhérents ?

Déclics photos est né de la volonté de passionnés désireux de créer un club à leur image. Aujourd'hui notre club réunit 25 adhérents, hommes et femmes, actifs et retraités qui partagent un même goût pour la photographie.

Quels sont les objectifs de ce club ?

Dès sa création le club s'est donné 2 objectifs : s'intégrer à la vie de la commune et participer aux compétitions de la Fédération Photographique de France.

Nous avons proposé 2 expositions lors des journées du Patrimoine : en 2023 sur le thème du patrimoine naturel et historique, et en 2024 Ézanville hier et aujourd'hui au travers de cartes postales anciennes mises à notre disposition par des Ézanvillois. Nous exposons pour la troisième fois durant le

mois de février au manoir des Tourelles d'Écouen, exposition dont le thème est la Nature.

Pourquoi l'année 2025 est importante pour votre club ?

2025, s'annonce comme une année exceptionnelle !

Nos résultats aux compétitions organisées par la Fédération Photographique de France, nous ont permis d'accéder au concours National 1, pour les images projetées en couleur (les compétitions sont organisées sur le même modèle que les compétitions sportives : régional, national 2, puis 1 et coupe de France). Après un passage en N2 pour les photos nature et monochrome, nous espérons améliorer notre classement.

Et surtout, nous aurons le privilège d'organiser, au complexe de la prairie, la compétition régionale (1^{er} mars), le National 1 et la coupe de France (4, 5, 6 avril) des séries d'auteurs. À cette occasion nous proposerons des expositions.

Comment préparez-vous ces concours avec vos adhérents ?

Nous préparons chaque participation lors de nos séances : nous projetons les photos proposées par nos adhérents et choisissons

collégalement celles que nous présenterons en compétition. Cette sélection est d'autant plus délicate lorsqu'il s'agit d'une compétition de niveau National. Les meilleurs clubs accèdent ensuite à la coupe de France.

Des adhérents du club ont-ils déjà remporté des prix lors de ces concours ?

Les compétitions se font soit à titre individuel, soit au titre du club, L'an passé nous avons remporté le challenge amical régional, cette année nous nous classons 3^e, restant ainsi sur le podium. Un de nos adhérents a remporté le challenge de la créativité, et surtout notre adhérente Catherine Malacchina a été durant plusieurs années classée en coupe de France auteur et elle espère bien y parvenir cette année.

Est-ce que le grand public pourra assister à ces concours ?

Oui bien sûr, le public est invité à découvrir des expositions de photos de nos clubs régionaux en février, et des expositions de "prestige" les 4, 5 et 6 avril, au complexe de la prairie. Nous serions heureux que les Ézanvillois découvrent, au travers de ces expositions, toute la richesse et la diversité de l'art photographique.



HOMMAGE



Messieurs Frémont et Barrière, adjoints au Maire, ont organisé et animé cette cérémonie.

Souvenons-nous des Ézanvilloises et Ézanvillois victimes de la Déportation

Le 27 janvier dernier, la Ville a organisé une cérémonie à l'occasion des 80 ans de la libération des camps de concentration, en mémoire de ses victimes ézanvilloises. Christian Frémont, adjoint au Maire, vous présente ses recherches historiques locales afin d'honorer ces victimes de la Déportation.

Voici 80 ans, le 27 janvier 1945, les troupes soviétiques franchissaient les portes du plus grand centre concentrationnaire nazi, Auschwitz- Birkenau.

Puis, au fur et à mesure de leur avancée jusqu'à la victoire le 8 mai 1945, les armées alliées libéraient les camps, ces centres de mise à mort, fruit de l'idéologie raciale des nazis. Ces lieux d'extermination n'avaient aucun précédent. Jamais, dans toute l'histoire de l'humanité, on n'avait ainsi tué à la chaîne des êtres humains. Six millions de morts ! Ézanville n'a pas été épargnée. Honneur à :

- **Marcel L'ANTOINE**, 31 ans, Militaire de l'Air, sous lieutenant du réseau de résistance des Forces Françaises Combattantes de l'Intérieur (FFCI), décédé le 26 décembre 1944 au camp de Dora (Allemagne).
- **Roger RAT**, 32 ans, militaire, décédé le 25 avril 1945 au camp de Mauthausen (Autriche). Il demeurait 64 route de Domont.
- **Henri LION**, 24 ans, monteur électricien, arrêté à Nuremberg (Allemagne), décédé

le 22 avril 1945 au camp de Mauthausen (Autriche). Il demeurait au 9 rue Anglade.

- **Maurice JOUVET**, 22 ans, décédé le 5 mai 1944 à Klagenfurt (Autriche). Il demeurait 25 avenue de Verdun.
- **Maxime MONVOISIN**, 23 ans, décédé le 1^{er} mars 1945 à Kutno (Pologne). Il demeurait 27 route de Domont.
- **Madame GOREFF Ida** âgée de 58 ans demeurait 7 rue du Chalet.
- **Mr HORN Strul**, 75 ans, et **Mme HORN Feiga**, 73 ans, demeurait 14 rue du Chalet, décédés le 16 novembre 1942 à Auschwitz.
- **Mme COIFMAN Anna née FEINSTEIN**, 43 ans, sa fille, la petite **Suzanne** âgée de 9 ans, sa sœur **Gabrielle FEINSTEIN**, 27 ans demeurait 18 avenue de Verdun ; Anna et Suzanne furent assassinées le 5 juillet 1944 à Auschwitz. Seule Gabrielle a survécu et fut libérée en 1945.

Parce que notre grand écrivain et prix Nobel, Anatole France disait : « *Ce n'est qu'avec le passé qu'on construit l'avenir* »,



cette commémoration s'est tenue en présence des enfants des écoles et du Conseil Municipal des Jeunes, auparavant préparés à la cérémonie par les professeurs et Christian Frémont Maire adjoint. C'est avec émotion que Monsieur le Maire a accueilli les membres de la famille de Suzanne Coifman qui nous ont fait l'honneur de leur présence à la cérémonie.

L'ESSENTIEL

Nouveau commerçant

Samantha Caradais a repris le salon de coiffure situé au 25 rue de Paris. Ce salon de coiffure féminin est ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 18h et le samedi de 9h à 17h.

Prise de rendez-vous au 06 70 51 37 15.

AAEE : sorties à venir

L'association des Amis et Élèves d'Ézanville (AAEE) propose une sortie au Musée de la Marine à Paris le vendredi 14 février ainsi qu'une journée à Fécamp le jeudi 27 mars.

Rens. : Danièle Glotin 06 10 49 10 82

Braderie baby junior : inscriptions

L'association Pom d'happy organise une braderie baby junior le 16 mars. **Inscriptions le samedi 8 février de 10h à 12h dans la salle Anglade** (à côté de la Police municipale).

LE CHIFFRE DU MOIS

103

bougies ont été soufflées le mois dernier par Jacqueline Hesse, l'une des doyennes ézanvilloises. Le Maire, Éric Battaglia, accompagné de son adjointe chargée des Aînés, lui ont rendu visite afin de lui offrir une plante, en présence de Rosette, son ange gardien qui l'accompagne au quotidien, comme certains de ses voisins.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) en révision générale : phase de concertation

Monsieur le Maire rappelle que depuis le 3 juin 2024, des panneaux explicatifs, le dossier ainsi qu'un registre de concertation sont mis à la disposition de tous, à l'accueil de la Mairie.

Il permet à chaque citoyen d'apporter ses réflexions, ses réclamations et ses remarques au projet de révision du PLU. Ce dossier est aussi en ligne sur le site internet de la commune. Le registre est ouvert jusqu'à la délibération d'arrêt du projet par le Conseil Municipal.

Un bilan de la concertation est tiré à l'occasion de cette délibération d'arrêt du projet. Les contributions au registre de la concertation peuvent se faire directement en mairie, aux heures d'ouverture au public, par courriel sur : concertationpublique.revisionplu2024@ezanville.fr, ou par courrier à l'adresse suivante : Monsieur le Maire, Mairie d'Ézanville, Place Jules Rodet 95460 Ézanville.

Sur le registre de la concertation, toute observation peut y être notée, de la simple remarque sur le zonage d'une parcelle, à une vision plus générale des enjeux du territoire. Les avis et remarques émis, lors de la concertation préalable, peuvent être considérés par les élus pour orienter le projet. Les documents constituant le dossier réglementaire du Plan Local d'Urbanisme sont en cours de rédaction. Ce registre et ce dossier sont à différencier de ceux qui seront mis en place au moment de l'enquête publique qui se tiendra plus tard après saisine du Tribunal administratif pour la nomination d'un Commissaire enquêteur.

LE CARNET

DÉCEMBRE 2024

Naissances

Lucie Paroche, Délia Achoui, Sienna Sam, Aloïse Rouzé.

Décès

Françoise Souphron, Marie Begue, Annick Peigné.

JANVIER 2025

Naissances

Céline Khennache, Oba Dognon.

Décès

Christian Belle, Claire Bertrand, Astrid Revert, Laurent Hamelin, Charles Dakessian.

La messagerie d'Ézanville

Mensuel d'informations municipales

Hôtel de Ville // 01 39 35 44 80

Directeur de la publication // Éric Battaglia

Rédaction // Ève Pavesi

Conception-réalisation // RDVA // 01 39 90 10 00

Impression // DUPLIPRINT // 01 39 35 54 54

Dépôt légal // à parution

ISSN : 1292-3729



Tribunes d'expression des groupes politiques

Si nous saluons l'ouverture réussie de la boulangerie ROUGET, nous nous interrogeons sur le nombre d'Ézanvillois embauchés ou en formation, suite aux job dating de décembre au cours duquel 120 candidats ont été reçus. Devant la difficulté de cet exercice, notre association Ézanville Ensemble a organisé le 21/09 des séances individuelles de préparation : cv et simulations d'entretien. La promesse, souvent mise en avant par le maire, de promouvoir l'emploi local, doit être confirmée et mise en pratique, lorsque d'autres entreprises s'installeront dans la ZAC. Comment faciliter l'emploi pour nos jeunes ? A-t-on mis en place des clauses d'insertion ? Nous proposons qu'une structure municipale prépare les candidat(e)s Ézanvillois et contacte la CCAPV et les entreprises pour faciliter leur intégration.

En ce début d'année, une autre préoccupation relayée par de nombreux ézanvillois concerne l'ouverture du pôle médical et son installation dans l'ancienne trésorerie. Face au désert d'informations sur le sujet, les travaux, comme annoncé, ont-ils été finis fin décembre ? Quand les Ézanvillois pourront-ils compter sur le fonctionnement de cette structure tant attendue ? Quelles spécialités médicales y seront proposées pour compenser les difficultés d'accès aux soins et cesser de subir des délais de plus en plus longs pour obtenir une consultation ?

L'association Ézanville Ensemble, qui rassemble toutes les sensibilités de gauche, a réalisé son assemblée générale le samedi 18 janvier. Les élus ont présenté un bilan de leurs activités : questions orales et écrites au maire, préparations des conseils municipaux, analyse des votes, travail en commission, tribunes sur le journal municipal. Les adhérent(e)s ont proposé des nouveaux projets et événements : cafés citoyens sur les grands enjeux de notre ville, ciné-club, rando vélo, pique-nique républicain... retrouvez-nous sur notre page Facebook Ézanville Ensemble !

Alain Lambret, Pierre Leduc, Brigitte Royer
Ézanville ensemble

Trottinettes électriques à Ézanville : La mairie roule-t-elle droit ?

Chèr(e)s Ézanvillois(es), Depuis quelques années, les trottinettes électriques se sont imposées comme un moyen de transport rapide, pratique et écologique. Cependant, nous avons tous été témoins de scènes inquiétantes avec enfants ou adultes circulant sans casque, prenant des sens interdits ou roulant sur les trottoirs. Ces comportements mettent en danger les usagers eux-mêmes, mais aussi les piétons, notamment les plus vulnérables comme les enfants, les personnes âgées ou celles à mobilité réduite.

Avec l'hiver et ses intempéries, les risques sont encore accrus : sols glissants, visibilité réduite et difficultés à maîtriser ces engins augmentent le potentiel d'accidents. Pour faire de l'usage des trottinettes un atout et non une source d'insécurité, nous proposons au Maire les actions suivantes :

1. Organiser des campagnes de sensibilisation dans les écoles et auprès du public pour rappeler les règles de circulation, l'importance du port du casque.
2. Définir des zones interdites aux trottinettes, notamment sur les trottoirs, et établir des parcours sécurisés pour ces engins.
3. Solliciter la police municipale pour veiller au respect des règles de circulation et sanctionner les comportements dangereux.
4. Développer des pistes cyclables sécurisées pour garantir une cohabitation harmonieuse entre trottinettes, vélos et piétons.

Nous croyons fermement que ces mesures permettront d'améliorer la sécurité et de préserver la convivialité de notre ville. La mobilité douce doit rester un élément positif pour Ézanville, à condition qu'elle soit pratiquée de manière responsable.

Nous appelons chacun d'entre vous à faire preuve de civisme et de vigilance pour que tous les habitants puissent circuler en toute sécurité dans notre belle ville. Ensemble, rendons Ézanville plus sûre et plus harmonieuse.

Prenez soin de vous

Les élus du groupe Ézanville c'est vous !
Nadia Gosmant, Sylviane Sinay, Emilie Gimeno
et Wilfried Gay

Notre taxe foncière va-t-elle encore augmenter en 2025 ?

Le montant de notre taxe foncière est calculé en multipliant la base imposable de chaque bien par les taux d'imposition applicables. La formule de calcul de la base est obtenue en multipliant la surface pondérée du bien par le tarif au m² local de référence. Il convient de noter que chaque année la taxe foncière est réévaluée par rapport à l'inflation (+7,1% en 2023, +3,9% en 2024).

Certaines municipalités arrivent à réduire ces augmentations systématiques en réduisant soit le taux d'imposition local, soit en réduisant le tarif local au m² de référence.

Qu'en sera-t-il pour Ézanville ?

Quoiqu'il en soit, une municipalité ne peut pas dire qu'elle n'augmente pas les taxes locales si elle ne modifie pas l'un de ces paramètres.

N'oubliez pas que si vous êtes âgé de plus de 75 ans au 1^{er} janvier de l'exercice N, vous pouvez demander une réduction d'imposition pour votre résidence principale, sous réserve de modification gouvernementale.

Nous serons particulièrement vigilants quant à la stabilité de nos impôts.

Budget Ézanvillois 2025

Nous allons prochainement entrer de la phase de discussions budgétaires pour notre commune. A contrario des derniers chahut-bahuts de l'Assemblée Nationale, nous ne cherchons pas à déstabiliser la majorité municipale mais comme déjà écrit, nous préférons les échanges constructifs. Jusque récemment, les collectivités locales, territoriales, nationales... étaient habituées à consommer l'argent public d'autant qu'elles en percevaient (parfois même plus). Quand les caisses se vidaient, la coutume était d'augmenter les impôts de l'exercice suivant, les indicateurs économiques aidant.

Cette période est révolue, et les techniques budgétaires ont sérieusement évolué pour pallier ces manques de trésorerie. Notre principal souhait est qu'Ézanville suive sérieusement cette tendance en limitant les futurs investissements aux postes qui permettront ultérieurement de réduire les coûts de fonctionnement (entretien).

Yves Kerscaven et Christine Leroux
Un avenir pour Ézanville

L'AGENDA

8 février

Conférence santé

Le CCAS organise une conférence gratuite sur les maladies cardio-vasculaires de 14h à 18h au complexe de la Prairie, animée par deux infirmiers avec plus de 11 ans d'expérience en soins intensifs de cardiologie et en présence de la Protection civile.

Inscrivez-vous au CCAS au 01 39 35 44 97

8 février

Concert Jazz Tribu

Dans l'ambiance chaleureuse du théâtre de l'Union Familiale, le quintet de jazz "Jazz Tribu", vous invite à découvrir son tout nouveau répertoire (Wayne Shorter, Ahmad Jamal, Herbie Hancock, Joe Henderson...) à 20h30 au 9 rue des écoles.

15-22 février

Stage BAFA

Le Service Jeunesse et Familles et l'association La main solidaire organisent un stage BAFA du 15 au 22 février au Centre Municipal d'Activités Culturelles et de Loisirs (CMACL).

Tarif : 280 euros. Inscriptions au service jeunesse : 01 39 35 95 82

21 février

Permanence Mutuelle

Un partenariat avec l'association ACTIOM permet de proposer aux Ézanvillois dépourvus de complémentaire ou souhaitant en changer, des mutuelles à tarifs avantageux. Venez vous renseigner lors de la permanence.

Inscrivez-vous au CCAS au 01 39 35 44 97

RETOUR SUR



1 **7 janvier** - Bénédiction de la croix de l'église par le Père Monnet avant sa pose.

2 **10 janvier** - Sortie intergénérationnelle au spectacle Disney sur glace, organisée par le CCAS.

3 **16 janvier** - Galette des rois pour les seniors, organisée par le CCAS.

4 **17 janvier** - Finalisation des travaux de réfection de voirie de la rue Paul Fort.

5 **22 janvier** - soirée de remerciements aux bénévoles du service Jeunesse et Familles.

